



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-22311>

Département(s) de publication : 91

Annonce n° 26-22311

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-115885

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 17/10/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Gif sur Yvette

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21910272000014

Ville : Gif sur Yvette

Code postal : 91190

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'entretien et d'aménagement des toitures et des couvertures des bâtiments communaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261900

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché concerne la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement des toitures et des couvertures dans divers bâtiments communaux, sur le territoire de Gif-sur-Yvette, sous la forme d'un accord-cadre monoattributaire à bons de commande csans montant minimum et pour un montant maximum annuel arrêté à 1 000 000 € HT. Il est conclu pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. La description des ouvrages, leurs spécifications techniques et les normes ou règlements à respecter sont indiqués dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'accord-cadre pour la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement des toitures et des couvertures des bâtiments communaux, sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de commandes fixé à 1 000 000 € HT, d'une durée d'un an renouvelable trois fois, a été attribué à l'entreprise DEMIR CONSTRUCTIONS, 12 avenue Marcel Dassault, Montfermeil (93370).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2026